



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 9

Super glue plastic Activator

No. FDS : 177571

V002.1

Révision: 11.11.2010

Date d'impression: 15.04.2011

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit:

Super glue plastic Activator

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisation prévue:

Primaire

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

Numéro d'appel d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Classification (DPD):

F - Facilement inflammable

R11 Facilement inflammable.

Xn - Nocif

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Xi - Irritant

R38 Irritant pour la peau.

N - Dangereux pour

l'environnement

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Éléments d'étiquetage (DPD):

F - Facilement inflammable

Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement

**Phrases R:**

R11 Facilement inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S:

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S23 Ne pas respirer les vapeurs.

S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau.

S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau et du savon.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Indications additionnelles:

Seulement pour l'utilisation Grand-Public : S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient:

N-Heptane

Autres dangers:

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

3. Composition/informations sur les composants

Description chimique générale:

Primaire

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	EINECS N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
N-Heptane 142-82-5	205-563-8	> 80- < 100 %	Liquides inflammables 2 H225 Risque en cas d'inhalation 1 H304 Irritation cutanée 2 H315 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H336 Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 1 H410

Seuls les ingrédients dangereux pour lesquels une classification CLP est déjà disponible, sont indiqués dans ce tableau.
 Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
 Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	EINECS N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
N-Heptane 142-82-5	205-563-8	> 80 - < 100 %	N - Dangereux pour l'environnement; R50, R53 Xi - Irritant; R38 R67 F - Facilement inflammable; R11 Xn - Nocif; R65

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.
 Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

4. Premiers secours

Description des premiers secours:

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.
 Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.
 Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

RESPIRATOIRE : Irritation, toux, insuffisance respiratoire, oppression de la poitrine.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

L'ingestion peut entraîner: irritation de la bouche, de la gorge et du tube digestif, diarrhée et vomissement
 Ne pas faire vomir.
 Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Refroidir les aérosols au jet d'eau. Possibilité d'éclatement comparable à une explosion des conteneurs.
 Oxydes de carbone.

Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Informations générales:

Tenir éloigné des sources d'ignition et des flammes nues.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Voir le conseil au chapitre 8.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.

Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Tenir à l'écart de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Ne pas exposer à la chaleur directe.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Primaire

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle:

Valable pour
France

Base
France INRS

Composant	ppm	mg/m3	Type	Catégorie	Remarques
N-HEPTANE 142-82-5	500	2.085	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)	FVL
N-HEPTANE 142-82-5	500	2.085	Valeur Limite Court Terme	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
N-HEPTANE 142-82-5	400	1.668	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
N-HEPTANE 142-82-5	500	2.085	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV

Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374) Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc nitrile (IIR; $\geq 0,4$ mm d'épaisseur de couche) Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc nitrile (IIR; $\geq 0,4$ mm d'épaisseur de couche) Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect	liquide liquide Sans couleur ou ambre pâle, limpide
Odeur	Aliphatique
pH	Indéterminé
Point initial d'ébullition	96 - 98 °C (204.8 - 208.4 °F)
Point d'éclair	-1 °C (30.2 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données.
Pression de vapeur (20 °C (68 °F))	45,5 mbar
Densité (ρ)	0,71 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données.
Viscosité	Il n'y a pas de données.
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données.
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données.
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Immiscible
Solubilité qualitative (Solv.: Acétone)	Non disponible
Solubilité qualitative	Immiscible
Température de solidification	Il n'y a pas de données.
Point de fusion	Il n'y a pas de données.
Inflammabilité	Il n'y a pas de données.
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données.
Limites d'explosivité	
inférieures	1,1 %(V)
supérieures	6,7 %(V)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données.
Taux d'évaporation	2,7
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données.

Autres informations:

Il n'y a pas de données.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:

Des acides.

Des oxydants forts.

Stabilité chimique:

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses:

Voir section réactivité

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Matières incompatibles:

Il n'y a pas de données.

Produits de décomposition dangereux:

oxydes de carbone

11. Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:

Des quantités minimales de liquide aspirées dans le système respiratoire pendant l'ingestion ou par vomissements peuvent causer une broncho-pneumonie ou un œdème pulmonaire.

Toxicité inhalative aiguë:

Peut provoquer maux de tête, vertiges.

Irritation de la peau:

Irritant pour la peau

Le solvant peut enlever les huiles essentielles de la peau et les prédisposer aux attaques par d'autres substances chimiques

Irritation des yeux:

Eviter le contact avec les yeux.

Peut entraîner une légère irritation des yeux.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
N-Heptane 142-82-5	negative	bacterial forward mutation assay	with and without		

12. Informations écologiques

Informations générales:

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
N-Heptane 142-82-5	LC50	220 - 270 mg/l	Fish		Leuciscus idus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
N-Heptane 142-82-5	EC50	1,5 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

Potentiel de bioaccumulation: / Mobilité dans le sol:

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
N-Heptane 142-82-5	4,66					

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets:

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Code de déchet

140603

14. Informations relatives au transport

Transport routier ADR:

Classe: 3
 Groupe d'emballage: II
 Code de classification: F1
 No. d'identification du danger: 33
 No UN: 1206
 Étiquette: 3
 Nom technique: HEPTANES (solution)
 Code tunnel: (D/E)
 Propriété substance additionnelle: Dangereux pour l'environnement

Transport ferroviaire RID:

Classe: 3
 Groupe d'emballage: II
 Code de classification: F1
 No. d'identification du danger: 33
 No UN: 1206
 Étiquette: 3
 Nom technique: HEPTANES (solution)
 Code tunnel:
 Propriété substance additionnelle: Dangereux pour l'environnement

Navigation intérieure ADN:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	
No UN:	1206
Étiquette:	3
Nom technique:	HEPTANES (solution)
Propriété substance additionnelle:	Dangereux pour l'environnement

Transport maritime IMDG:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
No UN:	1206
Étiquette:	3
EmS:	F-E ,S-D
Substance marine nocive:	Polluant marin
Nom d'embarquement correct:	HEPTANES (solution)

Transport aérien IATA:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Instruction de paquetage (passager)	305
Instruction de paquetage (frêt)	307
No UN:	1206
Étiquette:	3
Nom d'embarquement correct:	Heptanes (solution)

15. Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

Teneur VOC (1999/13/EC)	100 %
----------------------------	-------

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies professionnelles:	84
--	----

16. Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R11 Facilement inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.